

DECLARATION

PLATEFORME DE VEILLE DES FEMMES ET DES JEUNES POUR DES ELECTIONS APAISEES ET CREDIBLES EN UNION DES COMORES

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET DES GOUVERNEURS 2016

I/ INTRODUCTION

a) Présentation de la Plateforme

1. La Plateforme de veille des femmes et des jeunes pour des élections apaisées et crédibles en Union des Comores, regroupant :

- Le Réseau National des Femmes Leaders pour la Paix
- Le Réseau National des Jeunes Leaders pour la Paix (*Umoja Comores*)
- La Fédération Comorienne des Organisations de la Société Civile (FECOSC)
- L'Observatoire des Elections (OBSELEC)
- L'Association *Adrikini*
- L'Association des Femmes Comoriennes de la Presse (AFCP)
- *Ngo 'Shawo* « Mouvement pour une Jeunesse Consciente »
- La Fondation Comorienne des Droits de l'Homme (FCDH)
- La Commission Nationale des Droits de l'Homme des Libertés (CNDHL)
- Le Collège des Sages

Avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement et le Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF/PBSO), a décidé de conduire un Programme de monitoring et d'accompagnement des scrutins présidentiels et des gouverneurs des 21 février et 10 avril 2016 en Union des Comores.

2. Il s'agit principalement :

D'un point de vue global à mettre en place une plateforme inclusive d'organisations de la société civile comorienne pour contribuer à l'instauration d'un processus électoral intègre.

D'un point de vue spécifique à :

- Mettre en synergie tous les acteurs de la société civile qui ont développé une compétence réelle en matière d'observation électorale et constituer une veille active sur l'ensemble du processus électoral, en particulier les périodes de pré-campagne, campagne, scrutin et post-scrutin.

- Mettre en place une plate-forme de femmes/OSC/jeunes pour analyser les informations venant du terrain, élaborer des stratégies, plan, afin d'anticiper les incidents éventuels et d'y répondre rapidement et de manière coordonnée.
 - Mettre en place la Structure de Veille physique et optimiser un système d'alerte précoce le jour du scrutin;
 - Contribuer à corriger tout dysfonctionnement constaté le jour du scrutin en saisissant les autorités et institutions chargées de l'organisation, de la supervision et de la gestion du processus électoral.
3. La Plateforme de veille des femmes et des jeunes pour des élections apaisées et crédibles en Union des Comores, qui a installé son Quartier Général à **l'Hôtel Retaj du 18 au 24 février 2016**, est coordonnée par M. Ahmed Mohamed Allaoui, Président du Conseil National des Droits de l'Homme et des Libertés.
 4. Le Programme est organisé autour de 3 composantes :
 - ❖ La consultation avec les parties prenantes au processus électoral en Union des Comores
 - ❖ La formation et le déploiement de moniteurs électoraux sur le terrain couvrant 50% de l'ensemble des 723 bureaux de vote et de moniteurs de la violence électorale déployés sur tout le territoire national. Ces dispositifs de monitorings bâtis avec les ONG nationales vont qualitativement contribuer à la création d'un climat de confiance entre les parties prenantes au processus électoral comorien. .
 - ❖ L'installation d'une « Structure de veille », de coordination du monitoring électoral hébergeant un plateau de remontée des informations par téléphone.
 5. La Plateforme s'est donnée pour objectif de mener des activités importantes telles que le monitoring de la violence électorale, le monitoring des opérations électorales, la remontée des données, l'opérationnalisation d'une « Structure de veille » et de coordination technique et le monitoring électoral le jour du scrutin. Cette activité de monitoring électoral est une variante du monitoring classique offrant l'opportunité de recevoir en temps réels plusieurs données électorales permettant d'apprécier la qualité et la performance des opérations de vote au fil du scrutin.
 6. L'appui méthodologique et technique est fourni par l'Institut Gorée.

b) Dispositif déployé par la Plateforme de veille des femmes et des jeunes pour des élections apaisées et crédibles en Union des Comores pour le monitoring des élections présidentielles et des gouverneurs du 21 février 2016 en Union des Comores

7. Le dispositif déployé dans le cadre de l'observation des élections présidentielles et des gouverneurs du 21 février 2016 s'établit comme suit:
 - a. 50 moniteurs de la violence électorale et 5 analystes de la violence électorale.
 - b. 375 M observateurs, 35 téléopérateurs, 5 personnes ressources chargés d'observer la campagne, de mettre en place une méthodologie spécifique de

production et de contrôle-qualité de l'information et qui observeront également le scrutin.

- c. Une Structure de veille articulée autour de 3 chambres : 1 chambre technique, 1 chambre d'analyse et 1 chambre d'alerte.

Aussi, la Structure de veille technique a mobilisé une équipe composée de :

- 15 membres de la Chambre d'alerte,
- 1 coordonnateur technique,
- 1 analyste politique et du Cadre juridique
- 1 analyste Médias et Elections
- 1 analyste Genre et Elections
- 1 analyste statisticien
- 1 spécialiste des plateaux techniques, webmaster
- 5 plénipotentiaires des organisations membres de la Plateforme de veille
- 35 opérateurs de saisie pour le monitoring electoral
- 05 analystes de la violence électorale
- 1 assistant de coordination
- 1 chargé de communication
- 1 personnel de support (10 membres) pour le fonctionnement de la Structure de veille

La méthodologie ainsi utilisée est de pouvoir interagir avec les moniteurs (du scrutin et de la violence électorale) déployés sur toute l'étendue du territoire et de faire une remontée d'informations relative au déroulement du scrutin notamment celles relatives aux risques de conflits et de violences électorales.

8. A la suite de l'atelier de mise en réseau marquant la naissance de la Plateforme de veille des femmes et des jeunes pour des élections apaisées et crédibles en Union et la constitution d'un Comité de pilotage, ce dernier, avec le coordonnateur général de l'Unité d'Assistance électorale de l'Institut Gorée ont rencontré :

- Le Président de la Cour Constitutionnelle
- L'Ambassadeur de l'Union Africaine en Union des Comores
- Le Ministre de l'Intérieur et de la Justice
- Le Directeur Général des élections
- Le Président de la CENI
- Le Système des Nations Unies
- La Délégation de l'Union européenne
- L'Electoral Centre for Electoral Support
- La Mission d'Expertise de l'Union européenne
- Le Grand Moufti de l'Union des Comores
- Le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel
- Le Directeur de la Télévision Nationale de l'Union des Comores
- Les Directeurs de Publication des quotidiens Al Watwan et La Gazette des Comores

Les rencontres se poursuivent, la liste exhaustive de toutes les personnalités et institutions rencontrées sera dressée à l'issue du processus.

II/ CONCLUSIONS PRELIMINAIRES

Sur la base des rencontres avec les parties prenantes et l'analyse du contexte électoral :

DES MOTIFS DE SATISFACTION

9. Sur la base de l'observation faite depuis le début du processus électoral, la Plateforme se réjouit de ce qui suit :

Durant les phases pré campagne et campagne électorale

- a. L'apaisement de l'atmosphère électorale marqué par l'esprit d'ouverture des différents acteurs politiques.
- b. Les bonnes dispositions dont ont fait montre la Commission électorale nationale indépendante et les différentes parties prenantes des élections pour la tenue du scrutin dans des conditions apaisées.
- c. Les bonnes dispositions dont fait montre l'instance de régulation des médias (Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel) afin d'instaurer un climat de confiance, de veiller au respect des principes d'éthique et de responsabilité par les acteurs des médias
- d. La disponibilité du corps diplomatique accrédité en Union des Comores et des partenaires au développement à contribuer à créer les conditions d'un scrutin apaisé.
- e. La campagne électorale qui se déroule dans un contexte apaisé, malgré quelques incidents notés.

III/ RECOMMANDATIONS

10. Face à cette situation, la Plateforme de veille des femmes et des jeunes pour des élections apaisées et crédibles en Union des Comores formule les recommandations suivantes :

A l'Administration:

- Le renforcement de la sécurité autour des bureaux de vote.

A la Commission Electorale Nationale Indépendante:

- De mettre en place à temps le matériel électoral et d'apporter les correctifs nécessaires avant la date du scrutin le cas échéant.
- De veiller à la présence effective de ses représentants dans les lieux et bureaux de vote avant le début et pendant le scrutin.
- D'exercer effectivement les pouvoirs que la loi lui confère en matière de lutte contre les pratiques de fraude et de corruption électorales.

- De faire preuve, dans le respect de la loi électorale et des dispositions en vigueur y relatives, de flexibilité à l'endroit des électeurs qui voudraient exercer leur devoir civique.

Aux candidats:

- De continuer à sensibiliser les électeurs, pendant les derniers meetings, à adopter des comportements citoyens et responsables.
- De se mettre dans une logique d'acceptation des résultats des scrutins quel que soit le vainqueur.

Aux leaders d'opinion:

- De lancer un **ultime appel à l'acceptation des résultats et au respect des institutions, au calme et à la responsabilité.**

Aux citoyens:

- De sortir massivement voter pour élire le candidat de leur choix, dans le calme et la sérénité.

Recommandation générale

La Plateforme de veille des femmes et des jeunes pour des élections apaisées et crédibles en Union des Comores appelle au respect par tous les acteurs politiques nationaux et organisations internationales, africaines et sous régionales de l'expression populaire.

Consciente que la Démocratie est un processus dynamique dont l'achèvement nécessite une synergie de tous les acteurs et l'exercice des missions de chacun dans toutes leurs plénitudes, la Plateforme de veille des femmes et des jeunes pour des élections apaisées et crédibles en Union des Comores appelle l'attention de la Commission Électorale Nationale Indépendante sur la nécessité de poursuivre les interactions avec toutes les parties prenantes au processus électoral dans un esprit d'ouverture et lui demande, respectueusement, de donner tous les gages possibles pour garantir une bonne organisation des scrutins.

Elle lance un appel aux citoyens femmes, jeunes et hommes de participer activement à l'expression de leur droit citoyens dans un esprit apaisé.

La Plateforme remercie l'ensemble des acteurs du processus électoral et les encourage à poursuivre l'approfondissement du processus électoral et de la démocratie comorienne en général par le respect de la volonté populaire.

La Plateforme remercie le Système des Nations Unies qui l'a accompagnée dans cette Mission.

Moroni, le 19 février 2016